

# À quoi servent tous ces médicaments efficaces s'ils ne sont pas accessibles !

Compte Test - 2019-12-08 21:25:05 - Vu sur pharmacie.ma

La Société marocaine de l'économie de la santé a organisé, du 28 au 30 novembre dernier à Rabat, le VIIe Congrès national de pharmacoéconomie et de pharmacoépidémiologie ainsi que son Ve Congrès maghrébin. Ces deux rencontres très attendues ont été dédiées essentiellement à la problématique de l'accès aux soins, une thématique qui tombe à point nommé d'autant plus que le Maroc aspire à élargir la couverture médicale, voire la généraliser. L'accès aux médicaments est devenu aujourd'hui un vrai challenge aussi bien pour les États que pour les organismes payeurs et ceux de régulation. Les patients qui étaient, il y a à peine quelques années, injustement condamnés par des maladies qu'on peut aujourd'hui stabiliser ou guérir grâce à des traitements innovants, sont hélas toujours condamnés, mais cette fois-ci par leur incapacité d'accéder à ces thérapies. Les différentes nations y compris les plus riches sont aujourd'hui confrontées à des situations dramatiques où des patients voient leur pronostic vital engagé alors que des traitements innovants efficaces existent, mais leur prix les rend inaccessibles. Cette injustice peut être en partie réparée grâce aux programmes d'accès aux médicaments innovants. Ces programmes constituent des leviers permettant la régulation des prix des médicaments innovants en encadrant les négociations entre les laboratoires pharmaceutiques et les organismes régulateurs et payeurs. Ces derniers doivent à la fois maîtriser le coût inhérent à ces nouvelles thérapies et évaluer leur apport réel dans la prise en charge des malades. Il existe deux types d'accords. Soit des accords commerciaux permettant de réduire les dépenses de santé comme les accords prix/volume, les rabais ou remises, le plafonnement des coûts ou les coûts partagés et les accords basés sur les performances. Dans ce dernier cas, les organismes payeurs acceptent un prix à condition que les performances escomptées se concrétisent. Pendant que les nations matures multiplient les approches pour améliorer l'accès aux médicaments innovants et leurs biosimilaires, au Maroc, nous continuons toujours à opposer le générique au princeps sachant que chacun d'entre eux à une place légitime dans toute politique d'amélioration d'accès aux médicaments. On ne peut que déplorer le retard pris dans la mise en place de l'Objectif 4 de la politique pharmaceutique nationale et les quatre engagements (16, 17, 18, 19 et 20) qu'elle prévoit. Tant que ces engagements ne sont pas devenus effectifs, on ne peut parler d'une vraie politique du médicament générique au Maroc.

En attendant que ces engagements deviennent effectifs, l'augmentation exponentielle du nombre de références des médicaments génériques est devenue un vrai cauchemar pour les pharmaciens d'officine. Le coût de leur stockage, le volume des médicaments périmés et les ruptures récurrentes d'approvisionnement compliquent son quotidien, le fragilisent économiquement et compromettent indirectement l'accessibilité aux médicaments. Aussi, toute approche hasardeuse visant l'amélioration de l'accès aux médicaments sans prendre en considération les intérêts des uns et des autres est vouée à l'échec, particulièrement quand les études d'impact et les systèmes d'information brillent par leur absence !